

N.B : *Les caractères en italique identifient les affaires du Conseil scolaire catholique du Nord-Ouest (CSCNO)*
L'abréviation CSNO = Conseil scolaire du Nord-Ouest

PROCÈS-VERBAL – RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue, **le lundi 1 février 2021, visioconférence.**

SONT PRÉSENTS :

Sylvianne Maisonneuve	Brigitte Kropielnicki, directrice générale
Colin Gagnon	Rachelle Bergeron, secrétaire générale
Madeleine Fortin-Bergeron	Josea Gagnon, trésorière, responsable des opérations
Mario Paradis	
Roger Tremblay	

OUVERTURE

La présidente, madame Sylvianne Maisonneuve, déclare la réunion extraordinaire ouverte à 19 h et remercie les conseillers de leur participation à cette rencontre virtuelle. Elle procède à la reconnaissance du territoire des premières nations du traité 8.

ORDRE DU JOUR

On procède à la lecture de l'ordre du jour.

« Colin Gagnon propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ».

ADOPTÉE (2021-02-01/001)

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré pour la réunion en cours.

SITE POUR NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À GRANDE PRAIRIE

Les élus ont reçu un dossier avec les informations historiques et pertinentes concernant le choix d'un nouveau site pour une 2^e école à Grande Prairie. La présidente explique que l'obtention d'un site est essentielle pour l'avancement du projet de construction d'une 2^e école (M à 6) à Grande Prairie. Avoir un site en place est une des conditions pour l'approbation d'un projet et indique que le Conseil est prêt pour une 2^e école à Grande Prairie. Bien que ceci ne garantit pas l'engagement financier du gouvernement albertain, c'est très avantageux pour la revendication du projet.

La directrice générale explique que la région nord-ouest de Grande Prairie a beaucoup d'ayants droit qui ne sont pas inscrits dans notre conseil. Elle indique que le site proposé dans le quartier Royal Oaks (secteur nord-ouest) est à privilégier, car il est disponible, déjà développé et qu'il n'y a pas d'autres sites scolaires dans les autres secteurs du nord de la ville en voient d'être développés dans les prochaines années. Les conseillers scolaires de la région de Grande Prairie indiquent que le site à Royal Oaks est vraiment idéal pour une 2^e école francophone.

On discute de l'option de développer le projet par étape, par exemple construire le projet en commençant avec des classes portatives. Ceci est une stratégie qui a fonctionné pour les autres conseils francophones.

« Roger Tremblay propose que le Conseil fasse une demande à la ville de Grande Prairie pour l'obtention du site disponible dans le quartier de Royal Oakes pour une école élémentaire. La désignation de l'école sera nommée par la majorité des parents inscrits à l'école. »

ADOPTÉE (2021-02-01/002)

LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 h 30.

La secrétaire générale

La présidence

La date